

COMMUNE DE CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de TOURS
Canton de VOUVRAY

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L. 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

Séance du Conseil Municipal du 7 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 7 octobre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal convoqués le 1^{er} octobre 2025, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, dans la salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Christian DRUELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18

Christian DRUELLE, Jean-Michel BIZET, Christine BERENGUER, Christophe DAMOUR, Liliane DALONNEAU, Véronique VEAU, Marie-Eve GAPIN, Christophe MANCEAU, Olivia ETIENNE, David GUIOT, Stéphanie AK, David MILLARD, Dominique GOURDON, Vanessa BECHET, Marc PIGEON, Elisabeth GANDEMER, Patrick ETESSE, Claudine DESMARES.

Absents avec pouvoir : 5

Ajete DESLIS a donné pouvoir à Olivia ETIENNE, Laetitia DIFRAYA a donné pouvoir à Christine BERENGUER, Françoise RICHARD a donné pouvoir à Liliane DALONNEAU, Gilberte BAUMANN a donné pouvoir à Marie-Eve GAPIN, Patrick DELETANG a donné pouvoir à Elisabeth GANDEMER.

Absents non représentés : 4

Jean-François TRAINSON, Philippe BARROUX, Floriane MARINA, Damien COCHARD.

Votants : 23

A été élu secrétaire de séance à l'unanimité : Jean-Michel BIZET

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

LISTE DES DELIBERATIONS	VOTE
Délibération n° 2025-37 : Modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale	ADOpte
Délibération n° 2025-38 : Approbation de la convention relative à la réalisation de la mise sous pli et du colisage de la propagande électorale	ADOpte
Délibération n° 2025-39 : Adoption d'une décision budgétaire modificative n°2 - Exercice 2025	ADOpte
Délibération n° 2025-40 : Approbation de la modification n°1 du dossier de réalisation de la ZAC du secteur Nord	ADOpte
Délibération n° 2025-41 : Approbation de l'avenant n°2 du traité de concession de la ZAC du secteur Nord	ADOpte
Délibération n° 2025-42 : Créations d'emplois non permanents	ADOpte
Délibération n° 2025-43 : Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet	ADOpte

Délibération n° 2025-44 : Protection sociale complémentaire : Adhésion à la convention de participation santé et à son contrat collectif associé souscrit par le Centre de Gestion d'Indre-Loire	<i>ADOpte</i>
Délibération n° 2025-45 : Adoption du montant des attributions de compensations définitives pour 2025	<i>ADOpte</i>
Décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (dont Déclarations d'Intention d'Aliéner)	<i>PREND ACTE</i>